

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2017
N°85/2017**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE SIX NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CATTANI J.L., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGRO G., HAMEL E., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., RIOU M., VITINGER A., ZABONI S., ZANNI B.

PROCURATIONS : KOENIG S. à MANTONNIER D., MILLET G. à GALLEGRO G., SANCHEZ D. à NIVON J.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Eric BARET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

ELECTION D'UN ADJOINT SUITE A LA DEMISSION DU TROISIEME ADJOINT

Monsieur le Maire expose au Conseil que Monsieur Gérard MILLET, adjoint à la gestion des biens immobiliers, a présenté au Préfet sa démission de ses fonctions d'adjoints, en faisant part de son souhait de poursuivre son engagement en tant que Conseiller municipal.

Monsieur le Préfet ayant accepté cette démission, il s'agit d'élire un nouvel adjoint.

Conformément à l'article R. 2121-2 du CGCT, qui stipule que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur élection, les quatrième, cinquième et sixième adjoint deviennent respectivement troisième, quatrième et cinquième adjoint et l'adjoint à élire prendra la place de sixième adjoint.

Sixième adjoint

Est candidat Jean-Louis CATTANI

Est élu sixième adjoint Monsieur Jean-Louis CATTANI avec 15 voix
7 bulletins nuls trouvés dans l'urne

Monsieur le Maire indique qu'il lui délèguera l'environnement.

Les nouvelles délégations des adjoints seront les suivantes :

Premier adjoint : Michel MENDEZ, adjoint délégué aux finances et aux travaux

Deuxième adjointe : Nicole LEGROS, adjointe déléguée à la jeunesse et l'éducation

Troisième adjointe : Joëlle CERONI, adjointe déléguée à l'urbanisme

Quatrième adjoint : Gilles CAILLAT, adjoint délégué aux services à la population

Envoyé en préfecture le 10/11/2017

Reçu en préfecture le 10/11/2017

Affiché le 13/11/17

ID : 038-213800717-20171106-D171106_1-DE

Cinquième adjointe : Muriel RIOU, adjointe déléguée à l'action sociale
Sixième adjoint : Jean-Louis CATTANI adjoint délégué à l'environnement

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 08 novembre 2017.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture
et de sa publication ou notification

